



Publication N° 45

Décembre 2025

Variation mensuelle : + 0,2 %

En décembre 2025, l'index général du BTP (BTP 00) s'établit à 130,61.

Soit une hausse de 0,2% par rapport au mois précédent. En un an, de décembre 2024 à décembre 2025, l'index général du BTP a connu une baisse de 0,4%.

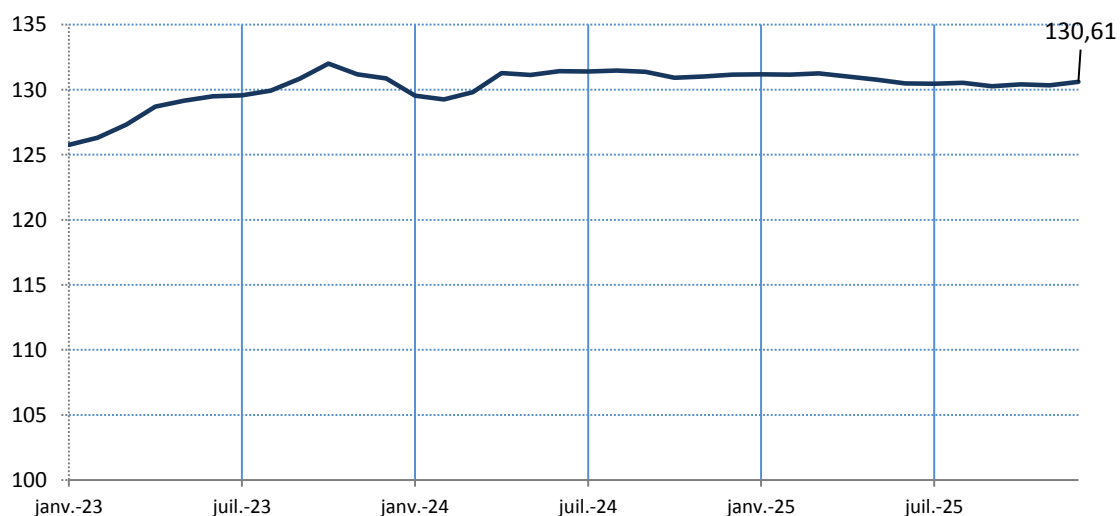
Rappelons qu'en février 2025, l'île a été frappée par le passage du cyclone Garance. Les conséquences seront observées au fil des mois, surtout après l'annonce des différents plans de reconstruction. Nous suivons également de près l'impact de la situation géopolitique mondiale sur le niveau de prix de la construction.

Les index ayant rencontré une hausse durant ce mois, sont l'index GC 12 - Travaux d'enrobés à 0,7%, TS 05 - Terrassements généraux (Bâtiment et TP) à 0,5% et GC 11 - Travaux de voirie et réseaux divers à 0,3%. Cette évolution s'explique par la hausse au niveau des Agrégats à 0,8%, des Carburants à 4,8%.

On observe une tendance opposée pour l'index GO 06 - Maçonnerie et canalisation béton à 0,1%. Une baisse essentiellement due à celle des Ouvrages en béton préfabriqués à 0,9%, Sables à 0,7% et Armatures métalliques à 0,1%.

ÉVOLUTION DE L'INDEX GÉNÉRAL DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Base 100 : décembre 2016



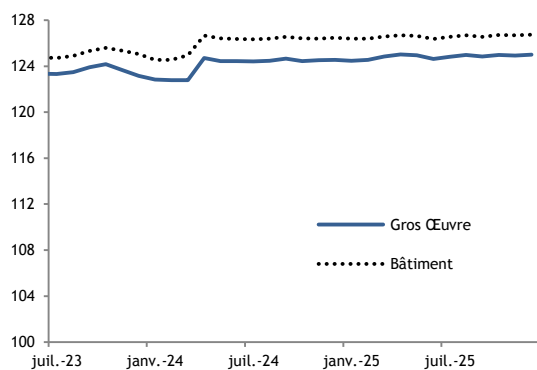
Remarque : Tous les index après décembre 2025 sont provisoires

Source : CER BTP

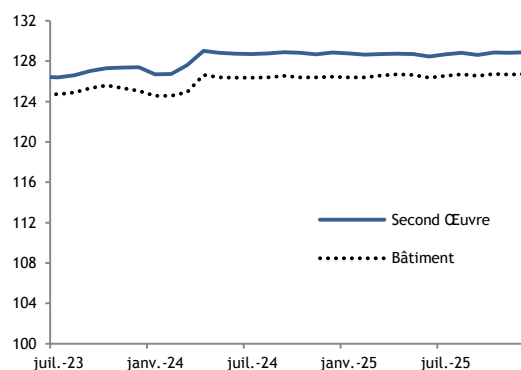
Evolution des index de premier et second niveau

Index du Bâtiment

Index du Gros Œuvre

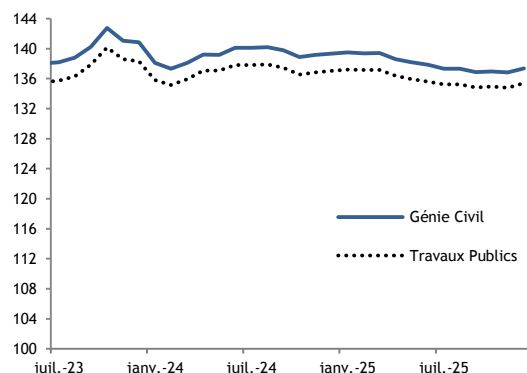


Index du Second Œuvre

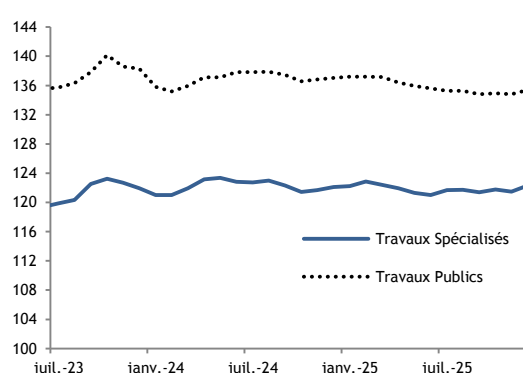


Index des Travaux Publics

Index du Génie Civil



Index des Travaux Spéciaux



Estimation des contributions des grands postes de charges aux évolutions des index généraux

Période Décembre 2025

Code	Variété	BTP	Bâtiment			Travaux Publics		
			Général	Gros Œuvre	Second Œuvre	Général	Génie Civil	Travaux Spécialisés
0	Variation globale	0,21	0,04	0,05	0,03	0,43	0,40	0,69
1	Salaires et charges	-	-	-	-	-	-	-
2	Matériaux de construction	-0,22	-0,16	-0,17	-0,15	-0,22	-0,16	-0,69
3	Matériel	-	-	-	-	-	-	-
4	Transport Routier	-	-	-	-	-	-	-
5	Energie	0,43	0,20	0,22	0,18	0,66	0,56	1,38
6	Frais Divers	-	-	-	-	-	-	-

Information méthodologique

La contribution aux évolutions se définit comme une mesure de la variation en point d'index en pondérant les variations des grands postes de charges. Les contributions peuvent être, en valeur absolue, supérieures à la variation de l'index puisqu'un taux de croissance peut être positif ou négatif. Des compensations s'effectuent alors entre variations positives et négatives. La somme des contributions en points donne la variation de l'index.

Source : CER BTP

Index du Bâtiment et des Travaux Publics : base 100 - décembre 2016

Code	Niv.	Libellé	Abrégé		Index		Variations (%)	
			Anc.	Nouv.	déc.-25	Sur 1 mois	Depuis Déc.	Sur 12 mois
0	0	Index général du BTP	BTP 00	0	130,61	0,2	-0,4	-0,4
1	1	Index Bâtiment tous corps d'état	BTR 01	BT 00	126,74	-	0,2	0,2
11	2	Index du Gros Œuvre						
1101	3	Ossature, ouvrages en béton armé	BTR 06	GO 01	129,73	0,1	-0,1	-0,1
1102	3	Ossature et charpente métallique	BTR 07	GO 02	118,12	0,1	0,8	0,8
1105	3	Plâtre et préfabriqués	BTR 08	GO 05	131,40	-	-	-
1106	3	Maçonnerie et canalisation béton	BTR 03	GO 06	122,62	-0,1	-0,4	-0,4
1107	3	Travaux d'étanchéité	BTR 53	GO 07	130,09	-	-3,3	-3,3
1111	3	Couverture et accessoires en zinc	BTR 34	GO 11	124,47	-	-0,3	-0,3
1115	3	Couverture et bardage en éléments de tôles profilées avec principe d'isolation	BTR 49	GO 15	122,55	-	1,0	1,0
12	2	Index du Second Œuvre						
1201	3	Menuiserie bois intérieur et extérieur	BTR 19	SO 01	134,90	-	0,9	0,9
1202	3	Menuiserie acier et serrurerie	BTR 42	SO 02	121,69	-	0,9	0,9
1203	3	Menuiserie en alliage d'aluminium	BTR 43	SO 03	123,01	-	0,8	0,8
1205	3	Plomberie - sanitaires	BTR 38	SO 05	120,15	0,1	0,3	0,3
1208	3	Carrelage et revêtement céramique	BTR 09	SO 08	126,64	-	0,4	0,4
1211	3	Travaux d'installation électrique	BTR 47	SO 11	126,40	-	-0,2	-0,2
1214	3	Ventilation et conditionnement d'air	BTR 41	SO 14	126,86	-	0,3	0,3
2	1	Index général tous travaux	TPR 01	TP 00	135,39	0,4	-1,2	-1,2
21	2	Index du Génie Civil						
2105	3	Canalisations tuyaux fonte	TPR 10 - 4	GC 05	129,45	0,1	0,1	0,1
2106	3	Canalisations tuyaux acier	TPR 10 - 5	GC 06	122,37	0,1	0,4	0,4
2109	3	Ouvrages d'art	TPR 02	GC 09	119,99	0,1	-0,7	-0,7
2110	3	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	TPR 13	GC 10	117,28	0,1	1,1	1,1
2111	3	Travaux de voirie et réseaux divers	TPR 08	GC 11	127,86	0,3	0,2	0,2
2112	3	Travaux d'enrobés	TPR 09	GC 12	157,21	0,7	-3,4	-3,4
2113	3	Trav. d'instal. d'infrastructures réseaux	TPR 12 - A	GC 13	139,10	0,3	-0,4	-0,4
2120	3	Travaux de maintenance de l'éclairage public	TPR 12 - C	GC 20	117,74	-	-0,1	-0,1
22	2	Index des Travaux Spéciaux						
2205	3	Terrassements généraux (Bâtiment et TP)	TPR 03 b	TS 05	125,98	0,5	-0,1	-0,1
2206	3	Fondations et travaux géotechniques	TPR 04	TS 06	118,27	0,2	-0,1	-0,1

Index du Bâtiment et des Travaux Publics

Période : Décembre 2021

Estimation des contributions des grands postes de charges à la variation des index du Bâtiment et des Travaux publics

Groupe	Anc. Abrégé	Libellé	Var mens.	Sal. & char.	Matériaux	Matériel	Transp.	Ener.	Fr. Div.
GO	BTR 06	GO 01 - Ossature, ouvrages en béton armé	0,1	-	-0,2	-	-	0,2	-
	BTR 07	GO 02 - Ossature et charpente métallique	0,1	-	-0,2	-	-	0,3	-
	BTR 08	GO 05 - Plâtre et préfabriqués	-	-	-0,1	-	-	0,1	-
	BTR 03	GO 06 - Maçonnerie et canalisation béton	-0,1	-	-0,2	-	-	0,1	-
	BTR 53	GO 07 - Travaux d'étanchéité	-	-	-0,2	-	-	0,2	-
	BTR 34	GO 11 - Couverture et accessoires en zinc	-	-	-	-	-	-	-
	BTR 49	GO 15 - Couverture et bardage en éléments de tôles profilées avec principe d'isolation	-	-	-	-	-	-	-
SO	BTR 19	SO 01 - Menuiserie bois intérieur et extérieur	-	-	-0,2	-	-	0,2	-
	BTR 42	SO 02 - Menuiserie acier et serrurerie	-	-	-0,1	-	-	0,1	-
	BTR 43	SO 03 - Menuiserie en alliage d'aluminium	-	-	-	-	-	-	-
	BTR 38	SO 05 - Plomberie - sanitaires	0,1	-	-0,2	-	-	0,3	-
	BTR 09	SO 08 - Carrelage et revêtement céramique	-	-	-0,1	-	-	-	-
	BTR 47	SO 11 - Travaux d'installation électrique	-	-	-0,1	-	-	0,1	-
	BTR 41	SO 14 - Ventilation et conditionnement d'air	-	-	-0,2	-	-	0,3	-
GC	TPR 10 - 4	GC 05 - Canalisations tuyaux fonte	0,1	-	-	-	-	0,1	-
	TPR 10 - 5	GC 06 - Canalisations tuyaux acier	0,1	-	-	-	-	0,1	-
	TPR 02	GC 09 - Ouvrages d'art	0,1	-	-0,1	-	-	0,1	-
	TPR 13	GC 10 - Charpentes et ouvrages d'art métalliques	0,1	-	-0,2	-	-	0,3	-
	TPR 08	GC 11 - Travaux de voirie et réseaux divers	0,3	-	-0,5	-	-	0,8	-
	TPR 09	GC 12 - Travaux d'enrobés	0,7	-	0,1	-	-	0,6	-
	TPR 12 - A	GC 13 - Trav. d'instal. d'infrastructures réseaux	0,3	-	-	-	-	0,3	-
TS	TPR 12 - C	GC 20 - Travaux de maintenance de l'éclairage public	-	-	-	-	-	-	-
	TPR 03 b	TS 05 - Terrassements généraux (Bâtiment et TP)	0,5	-	-0,7	-	-	1,2	-
	TPR 04	TS 06 - Fondations et travaux géotechniques	0,2	-	-0,5	-	-	0,7	-

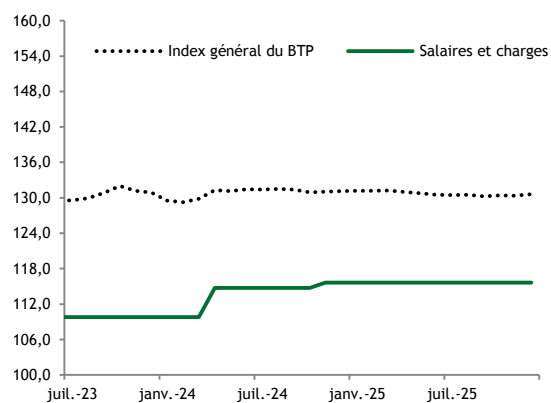
Index du Bâtiment et des Travaux Publics

Source : CER BTP

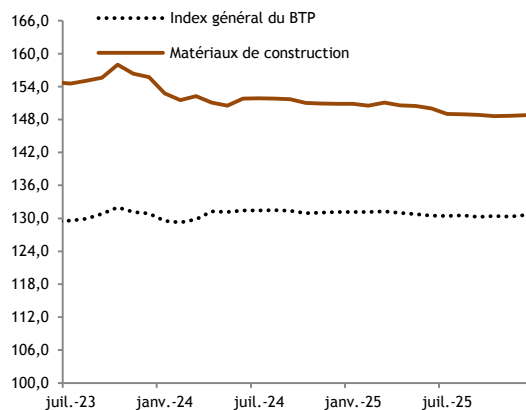
Evolution des index de grands postes de charges

Evolution des six postes de charges

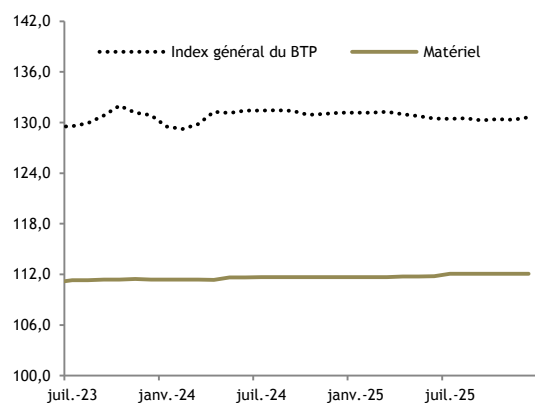
Salaires et charges



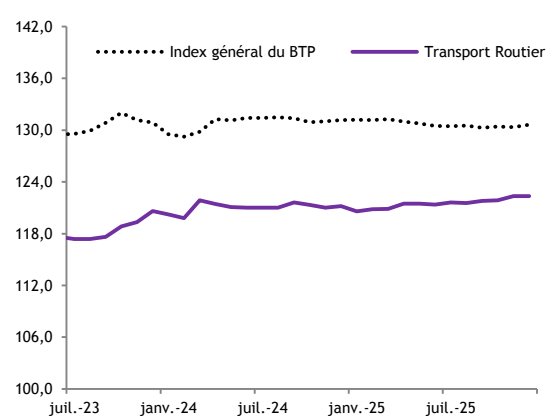
Matériaux de construction



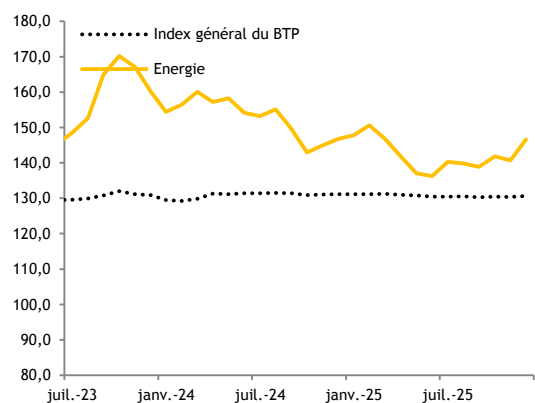
Matériel



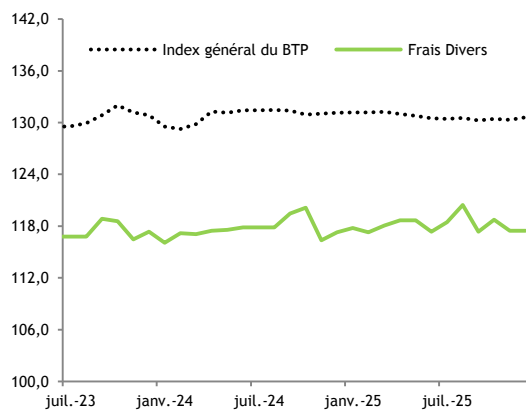
Transport Routier



Energie



Frais Divers



Source : CER BTP

Evolution des index des produits et services : Base 100 - décembre 2016

Code	Niv.	Libellé	déc.-25	Variations (%)		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
0	0	Nomenclature des produits et services	130,61	0,2	-0,4	-0,4
1	1	Salaires et charges	115,63	-	-	-
11	2	Salaires et charges	115,63	-	-	-
1101	3	Salaires et charges du Bât.	115,52	-	-	-
1102	3	Salaires et charges des TP	115,84	-	-	-
2	1	Matériaux de construction	148,78	0,1	-1,4	-1,4
21	2	Matériaux minéraux	147,09	0,4	0,1	0,1
2103	3	Agrégats	160,10	0,8	0,1	0,1
2104	3	Sables	129,88	-0,7	-2,3	-2,3
210501	4	Ciment sac	133,86	-	14,0	14,0
210502	4	Ciment prise mer	120,26	-	-5,9	-5,9
210504	4	Ciment en vrac norme CPA	109,95	-	0,1	0,1
2106	3	Bétons	131,28	0,4	2,2	4,7
2107	3	Ouvrages en béton préfabriqués	101,73	-0,9	1,5	1,5
2108	3	Plâtres et éléments en plâtre	115,63	-	-	-
2109	3	Enduit	153,38	-	-	-
2110	3	Isolants minéraux	123,67	-	0,1	0,1
2111	3	Verres	146,64	-	-	-
2112	3	Carrelages	141,88	-	-	-
2113	3	Equipements sanitaires en émail	119,32	-	-1,6	-1,6
22	2	Matériaux végétaux	180,66	-	25,3	25,3
2201	3	Bois de coffrage	154,38	-	5,9	5,9
2202	3	Bois massif	197,85	-	38,8	38,8
2205	3	Portes	159,80	-	-	-
2207	3	Produits dérivés	141,27	-	0,5	0,5
23	2	Matériaux métalliques	136,07	-	1,1	1,1
2301	3	Tôles	117,20	-	1,8	1,8
2302	3	Profilés	133,34	-	4,1	4,1
2303	3	Poutrelles	122,71	-	5,0	5,0
2304	3	Tuyaux métalliques	137,41	-	1,0	1,0
2305	3	Canalisations	159,48	-	-	-
2306	3	Gaines métalliques	115,99	-	-	-
2308	3	Câbles en acier	116,61	-	-	-
2309	3	Equipement sanitaires métalliques	122,54	-	7,9	7,9
2310	3	Chaque-eau et robinetterie	138,24	-	0,7	0,7
2312	3	Grillages en acier	113,32	-	-	-
2313	3	Eléments préfabriqués en zinc				
2314	3	Regards	163,59	-	1,9	1,9
2316	3	Armatures métalliques	196,17	-0,1	-0,5	-0,5
2317	3	Mats d'éclairage et poteaux électriques	167,87	-	-	-
2318	3	Boulonnerie	130,84	-	-1,9	-1,9
2320	3	Visserie	131,30	-	0,1	0,1
2321	3	Accessoires	130,58	-	0,2	0,2

Source : CER BTP

Evolution des index des produits et services : Base 100 - décembre 2016

Code	Niv.	Libellé	déc.-25	Variations (%)		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
0	0	Nomenclature des produits et services	130,61	0,2	-0,4	-0,4
2321	3	Accessoires	130,58	-	0,2	0,2
24	2	Matériaux électriques	151,66	-	-0,2	-0,2
2401	3	Câbles électriques	113,47	-	-	-
2404	3	Tableaux électriques	142,79	-	-	-
2405	3	Luminaires avec ballast	113,71	-	-	-
2406	3	Luminaires sans ballast	114,27	-	-	-
2409	3	Appareils de climatisation	122,49	-	-	-
2410	3	Matériels de télécommunication	156,85	-	-	-
2411	3	Accessoires électriques	281,30	-	-	-
2412	3	Autres équipements électriques	214,82	-	-3,6	-3,6
25	2	Matériaux chimiques	153,06	-	-7,0	-7,0
2501	3	Gaines plastiques et PVC	112,41	-	-	-
2503	3	Boîtiers plastiques	131,49	-	-	-
2504	3	Tuyaux plastiques et PVC	131,48	-	-4,9	-4,9
2505	3	Adjuvants Béton				
2508	3	Produits d'étanchéité	126,03	-	-10,6	-10,6
2509	3	Isolants chimiques	187,07	-	-1,3	-1,3
2510	3	Peintures et lasures	114,36	-	0,3	0,3
2511	3	Bitume	182,39	-	-10,8	-10,8
2516	3	Gaz non source d'énergie	285,23	-	0,7	0,7
2517	3	Autres produits chimiques	107,35	-	-	-
3	1	Matériel	112,07	-	0,4	0,4
31	2	Equipements de chantier	120,37	-	0,6	0,6
3101	3	Produits textiles	120,50	-	1,9	1,9
3102	3	Produits textiles haute visibilité	118,50	-	-	-
3103	3	Equipements spéciaux	121,49	-	-	-
32	2	Outillage	152,31	-	1,2	1,2
3201	3	Gros outillage	139,52	-	-	-
3202	3	Petit outillage	157,31	-	1,7	1,7
33	2	Location de matériel et d'équipement	100,00	-	-	-
3301	3	Location de gros matériel	100,00	-	-	-
3302	3	Location de petit matériel	100,00	-	-	-
4	1	Transport Routier	122,35	-	1,0	1,0
4901	3	Index métropolitain des Transport Routiers	122,35	-	1,0	1,0
5	1	Energie	146,64	4,2	-0,1	-0,1
51	2	Energies fossiles	143,71	4,7	2,3	2,3
5101	3	Carburants	144,62	4,8	2,3	2,3
5102	3	Gaz source d'énergie	105,89	-	3,1	3,1
52	2	Energie électrique	168,38	-	-26,2	-26,2
5201	3	Energie électrique	168,38	-	-26,2	-26,2
53	2	Eau	129,20	-	-	-
5301	3	Eau	129,20	-	-	-
6	1	Frais Divers	117,47	-	0,2	0,2
6901	3	Index métropolitain des frais divers	117,47	-	0,2	0,2

Source : CER BTP

Définitions, sources et méthode

Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics :

Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), regroupe toutes les activités de conception et de construction des bâtiments publics et privés, industriels ou non (Bâtiment), et des infrastructures telles que les routes ou les canalisations (Travaux publics). Le Bâtiment se décompose en Gros Œuvre (structure du bâti) et Second Œuvre (finitions). Les Travaux publics se décomposent en Génie Civil (voiries et réseaux) et Travaux Spéciaux (essentiellement terrassements et fondations).

Les index du Bâtiment et des Travaux Publics :

Les index du bâtiment et des travaux publics sont des instruments de mesure de l'évolution des charges auxquelles les entreprises de construction sont confrontées. Ils reflètent l'impact sur les coûts de construction de décisions exogènes à l'entreprise. Les index couvrent les différents types de chantier auxquels les entreprises de construction sont confrontées. Par convention, on affecte aux index la valeur 100 pour une période dite de base (décembre 2016). Les index sont alors rapportés à cette valeur de référence, permettant une lecture directe des évolutions. Les index du BTP sont utilisés par des co-contractants de marchés de construction, que ces co-contractants soient publics ou privés.

Actualisation et revalorisation :

Il peut s'écouler des périodes assez longues entre le moment où un marché est contracté et le moment où les travaux démarrent réellement et certains chantiers peuvent s'étaler sur plusieurs années. Durant ces périodes, des décisions extérieures à l'entreprise peuvent venir perturber le coût estimé initialement du contrat. Pour sécuriser la réalisation des chantiers sans pénaliser les co-contractants par des décisions exogènes, il est prévu des mécanismes d'actualisation et de revalorisation.

L'**actualisation** concerne la situation où il s'est écoulé une longue période entre la passation d'un marché et le démarrage de celui-ci.

La **revalorisation** concerne la situation où un marché s'étale sur plusieurs années. A dates fixes, il est en général consenti une revalorisation du marché pendant toute la durée du chantier.

Les nomenclatures :

Les index sont classés selon leur appartenance au secteur du Bâtiment ou à celui des Travaux Publics. Les index des niveaux agrégés sont calculés à partir des index détaillés en utilisant un jeu de pondération. Ces pondérations ont été obtenues par l'exploitation croisée de sources administratives et d'enquêtes. Les index sont fondés sur des relevés de prix de produits et répartis en six grands ensembles : Salaires et charges, Matériel, Energie, Matériaux de construction, Transports, Frais Divers.

L'échantillon de la Cellule Economique Régionale du BTP :

Les index du Bâtiment et des Travaux Publics reposent sur un échantillon de 1 000 relevés de prix effectués dans une centaine de points de vente.

Avec le soutien financier de



Retrouvez toutes nos publications sur www.btp-reunion.net

Cellule économique régionale du BTP
2 rue Juliette Dodu - CS 41 900 - 977743 Saint Denis
Tél : 02.62.40.28.16 - Fax : 02.62.40.28.60
Courriel : cerbtp@i-carre.net